

SUITE DE LA 3^{ème} PAGE

Improbation à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

LOI No 199

Projet de loi de la Chambre No 301

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane dans le but de créer un revenu suffisant pour la mise à exécution de l'article 303...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 6 juillet 1910.

LOI No 257

Projet de loi de la Chambre No 160

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane, relatif à l'imposition d'une taxe de pas moins de trois mille dollars par les paroisses...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 6 juillet 1910.

LOI No 277

Projet de loi de la Chambre No 137

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à l'article 86 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane relatif aux qualifications des juges de la Cour Suprême...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 7 juillet 1910.

LOI No 303

Projet de loi de la Chambre No 368

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à la Constitution de l'Etat de la Louisiane amendement à l'article 46 de la Constitution de 1898...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 7 juillet 1910.

LOI No 311

Projet de loi de la Chambre No 133

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à l'article 107 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane.

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 7 juillet 1910.

LOI No 219

Projet de loi de la Chambre No 137

RESOLUTION CONJOINTE

Proposant un amendement à l'article 86 de la Constitution de l'Etat de la Louisiane relatif aux qualifications des juges de la Cour Suprême...

H. G. DUPRE, Orateur de la Chambre des Représentants. P. M. LAMBREMONT, Lieutenant-Gouverneur et Président du Sénat.

Approuvée le 7 juillet 1910.

tion de ces grandes compagnies de vapeurs pour aider et faire avancer le projet.

Section 1. Il est décrété par l'Assemblée Générale de l'Etat de la Louisiane, les deux tiers de tous les membres élus à chacune des branches de l'Assemblée...

Section 2. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 3. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 4. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 5. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 6. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 7. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 8. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 9. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 10. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 11. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 12. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 13. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 14. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 15. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 16. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 17. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 18. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 19. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 20. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 21. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Section 22. Il est, en outre, décrété, etc. Qu'à l'élection congressionnelle qui aura lieu en novembre 1910, et qui sera adoptée à l'unanimité...

Le paroisse Vermillion composera le Dix-Septième District. Le paroisse Acadia et Lafayette composeront le Dix-Huitième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

Le paroisse Iberville et St Martin composeront le Dix-Neuvième District. Le paroisse Terrebonne et Lafourche composeront le Vingtième District.

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIFF

ANNONCES JUDICIAIRES

Vente importante par le Sheriff Civil

Propriété Améliorée de Très Grande Valeur du Deuxième District.

Centralement Située, Formant le Coin Sud-Ouest des rues Bourbon et Iberville

(Dét. borné par les rues Canal et Dauphine).

Edward P. Cousin vs William G. Tebault.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.11 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.12 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.13 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.14 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.15 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.16 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.17 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.18 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.19 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.20 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.21 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.22 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.23 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.24 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.25 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.26 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.27 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.28 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.29 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.30 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.31 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.32 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.33 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.34 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.35 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.36 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.37 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.38 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.39 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.40 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.41 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.42 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.43 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.44 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.45 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.46 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.47 - un writ de habeas corpus...

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA PAROISSE D'ORLÈANS - No 94.48 - un writ de habeas corpus...